



## Communiqué

Le Bureau syndical et la Commission exécutive du SGLCE, réunis le 15 décembre 2014, ont lu avec attention la nouvelle version de texte du SPQN relatif à l'évolution des imprimeries de PQN. Ce texte n'est qu'une variante insensible de la version originale.

La délégation du SGLCE, qui a été force de propositions lors des précédentes discussions, se rendra à la prochaine réunion afin de vérifier s'il s'agit d'une erreur de saisie ou d'une véritable provocation des éditeurs.

Si le SPQN persistait dans son attitude et s'enfermait dans une posture autant irresponsable qu'irrespectueuse, le SGLCE, qui est responsable, s'autoriserait tous les mouvements sociaux nécessaires pour parvenir à assurer un avenir professionnel et social pour les salariés.

Dès demain, une assemblée générale des délégués des imprimeries de presse se tiendra au *Monde Ivry*.

Paris, le 16 décembre 2014